

État des lieux de l'Open Access à l'UCAD et sa pratique par les enseignants chercheurs

*Overview of Open Access at UCAD and practice by the research
teachers*

Coura Touré

Conservateur de bibliothèques
EBAD/Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Sénégal
Doctorante, Labo Gresec de l'UIT de communication, Grenoble 3, France

couratou@gmail.com

Résumé : Au Sénégal et particulièrement à l'Université de Dakar, l'Open Access tente une percée avec la création de dépôt institutionnel et l'accès gratuit à des ressources électroniques. Malheureusement, le manque de sensibilisation auprès des enseignants chercheurs de l'UCAD pose problème et la méconnaissance de l'Open Access pousse la plupart à avoir des préjugés sur la fiabilité des ressources disponibles en OA. Les professionnels de l'information devraient s'atteler à persuader les enseignants chercheurs sur l'utilité de l'Open Access puisqu'il participe à leur visibilité scientifique. L'OA leur permet d'avoir accès gratuitement à des ressources mais aussi permet de publier sur les plateformes d'archives ouvertes.

Mots-clés : Libre accès, enseignants chercheurs, pratique informationnelle, Université de Dakar, TIC, dépôt institutionnel, archives ouvertes, Internet.

Abstract : In Senegal particularly at the University of Dakar, Open Access begins to settle with the creation of institutional repository and free access to electronic resources. But the lack of awareness among teachers researchers UCAD problem and ignorance of Open Access pushes most to be prejudiced about the reliability of available resources in OA. IT professionals should work to persuade teachers researchers about the usefulness of Open Access as involved in their scientific

visibility. OA allows them to have free access to resources but also to publish the open archive platforms.

Keywords : Open access, research professors, informational practice, University of Dakar, ICT, institutional repositories, open archives, Internet

1. Introduction

L'Open Access est apparu dans les années 1990, suite à une prise de conscience de la communauté savante, composée de chercheurs et de bibliothécaires entre autres, qui souhaitait un accès libre et gratuit à l'information scientifique et technique. Trois facteurs ont participé à l'émergence de l'Open Access :

- d'une part, les technologies de l'information et de la communication ont favorisé ce mouvement,
- d'autre part, il fallait trouver un palliatif à la cherté de la documentation scientifique
- et aussi trouver une solution à la problématique de la publication des articles des chercheurs.

La communication scientifique est sous la domination des éditeurs commerciaux qui sont très coûteux en plus d'une quantité de charges à supporter avant de se faire éditer. Dans l'édition scientifique, pour la plupart il faut payer pour être publié. La publication des recherches scientifiques dans les revues internationales passe par l'évaluation des pairs et le délai d'attente est beaucoup trop long.

Au Sénégal, l'avènement des Tic a été déterminant dans le domaine de l'enseignement supérieur. La recherche se faisait traditionnellement par la consultation d'ouvrages dans les systèmes d'information comme les bibliothèques, centre de documentation ou services d'archives. Cette méthode de recherche d'information n'est pas toujours fructueuse parce que les bibliothèques des pays du Sud rencontrent des difficultés pour acquérir des collections de qualité et aussi pour s'abonner à des revues spécialisées. L'acquisition d'ouvrages ne peut pas être soutenue par leur faible budget. C'est dans ce sens que les Tic jouent un rôle déterminant dans cette recherche d'informations et ont permis la création de bases de données en ligne et l'accès à des revues en *Open Access*. Elles réduisent les barrières d'accès à l'information. Pour les chercheurs, les Tic ont permis une nouvelle façon de rechercher l'information et de publier sur Internet avec l'apparition des archives ouvertes qui a favorisé l'accès à

des bases de données en ligne. Les ressources électroniques permettent de palier au problème de budget des bibliothèques universitaires et de satisfaire les besoins d'information des chercheurs.

Cette recherche est conduite dans le cadre d'une recherche doctorale. Elle est basée sur une enquête par questionnaire auprès des enseignants chercheurs de l'UCAD. L'enquête est toujours en cours, cette communication ne présente que des résultats partiels de cette étude. Après avoir fait un état des lieux de l'Open Access par la présentation des dépôts institutionnels de l'UCAD et des bases de données électroniques disponibles à l'Université Cheikh Anta Diop, nous explorons les pratiques informationnelles des enseignants chercheurs sénégalais.

2. L'Open Access

Il y a un énorme fossé numérique entre les pays développés et ceux en développement, particulièrement en Afrique. Les pays africains dépendent fortement de la recherche, de l'éducation, des loisirs et d'autres documents publiés par les pays développés. La recherche scientifique est minée par un problème de moyens, il faut payer pour accéder à l'information et connaissances venant des autres pays du monde. Les chercheurs Africains doivent racheter leurs propres recherches publiées à l'étranger par des éditeurs et ils sont obligés de les acquérir à un prix cher avec peu de chance d'être accessible en Open Access, alors que les chercheurs ont une nécessité de disposer des connaissances scientifiques publiés dans les pays du Nord pour pouvoir produire et diffuser leurs travaux. Ils sont dans l'obligation de publier pour exister.

L'avènement des TIC a eu comme avantage pour les chercheurs des pays du Sud d'avoir accès à des revues électroniques en ligne et aux archives ouvertes par le biais de l'Open Access. L'Open Access est la « *Mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet* »¹

L'Open Access peut être défini comme une mise en ligne de ressources numériques pour permettre un accès à tous. L'Open Access constitue les initiatives prises pour mettre à la disposition des chercheurs,

¹ <http://openaccess.inist.fr/?+-Libre-Access-+>

des résultats issus de la recherche scientifique, sans restriction d'accès, que ce soit par l'auto-archivage ou par les revues en libre accès. Le logo du libre accès est un cadenas ouvert pour montrer qu'il ne doit pas y avoir de restrictions pour l'accès au savoir. Le libre accès est la disponibilité en ligne des ressources documentaires, libre et gratuit. Le problème de la recherche est qu'il faut les moyens c'est-à-dire payer pour accéder à la presque totalité des publications scientifiques mais l'Open Access tente d'abolir cette restriction.

L'Open Access est une opportunité pour les chercheurs Sénégalais, il annihile la distance, les chercheurs n'ont plus besoin de parcourir des kilomètres, d'aller en Occident pour pouvoir faire leurs travaux de recherche. Il leur fallait fréquenter les bibliothèques de l'Hexagone, commander des ouvrages dans les librairies d'ailleurs. Dans ce contexte, les archives ouvertes ouvrent des perspectives très intéressantes et offrent une alternative sérieuse pour les chercheurs africains en général et les structures documentaires, particulièrement celles dont les moyens sont limités.

L'OA est un gain de temps et d'argent. Il permet aux chercheurs du Sud d'être au même niveau informationnel que leurs collègues des pays développés. Le chercheur africain a accès à une masse d'information à partir de son pays. Tout passe par les TIC principalement par Internet. Le préalable c'est d'avoir l'équipement informatique (ordinateur et périphérie) et aussi une connexion Internet indispensable pour accéder aux bases de données disponibles en ligne. Les ressources en Open Access, sont accessibles aux chercheurs à tout moment quel que soit l'endroit de leur recherche contrairement aux collections sur support papier présentes dans les bibliothèques universitaires.

3. Les actions et initiatives pour l'intégration de l'Open Access à l'UCAD

Depuis quelques temps, des actions sont menées en faveur de l'Open Access à l'UCAD, ces manifestations sont pilotées par la Bibliothèque Universitaire qui organise des rencontres pour sensibiliser les chercheurs, le personnel de bibliothèques, les informaticiens et les étudiants sur l'Open Access. Il fallait, tout d'abord, faire comprendre l'importance de l'Open Access dans la recherche, inciter les chercheurs à publier aussi par ce moyen et mettre leurs travaux dans le dépôt institutionnel de la Bibliothèque pour une meilleure visibilité.

Auparavant, le COBESS² avait déjà organisé en 2010, un atelier national de formation sur l'Open Access au Sénégal, en collaboration avec EIFL³ qui prône le libre accès pour tous notamment dans les pays en développement. Ils ont organisé le premier atelier national sur l'Open Access⁴ (Atelier national sur le libre accès aux publications scientifiques et techniques au Sénégal). Les participants ont partagé leurs expériences et discuté des projets de collaboration pour promouvoir le libre accès au Sénégal. Les participants au séminaire étaient des directeurs de recherche, des chercheurs, des bibliothécaires et des informaticiens. Cet atelier a produit les recommandations suivantes :

- Les professionnels de l'information doivent procéder à la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur les avantages du libre accès ; en utilisant tous les outils de communication disponibles ;
- Initier des projets de dépôt pour le libre accès ;
- Sensibiliser les chercheurs sur la publication en Open Access ;
- Plaider pour les décideurs politiques nationaux (par exemple les parlementaires) à soutenir les politiques du libre accès ;
- Plaider sur le plan national et international en faveur du libre accès pour obtenir un financement pour la recherche

4. Les dépôts institutionnels et bases de données en Open Access à l'UCAD

À ce jour, nous avons trois dépôts institutionnels au sein de l'UCAD ; le fond Biens Culturels Africains de l'IFAN, la Bibliothèque numérique de la bibliothèque universitaire de l'UCAD qui est à ses débuts mais présente une importante collection déjà en ligne. Nous parlerons aussi du projet SIST qui abritait de nombreux fonds documentaires dans son portail du Sénégal et le dépôt de l'Ecole Inter Etats des Sciences et

² Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur du Sénégal qui comprend 38 membres. Il a été formé en Juillet 2005 à Saint-Louis et il participe à la formation des professionnels de l'information qui exercent dans les structures documentaires des universités sénégalaises.

³ <http://www.eifl.net/>

⁴ Qui s'est tenu du 9 au 10 Février 2010 à l'UCADII de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV) qui est le seul dépôt ayant survécu au projet SIST. Cette collection donne accès aux thèses et mémoires de l'EISMV.

4.1. Biens Culturels Africains de l'IFAN⁵

L'entrepôt en ligne dénommé Biens Culturels Africains a été créé en 2010. C'est un référentiel en ce qui concerne l'Open Access institutionnel de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire de l'Université Cheikh Anta Diop. Les publications courantes (articles de recherche, revues, livres et manuscrits), les collections du patrimoine culturel et du matériel audiovisuel sont accessibles au public. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Université de Toulouse II-Le Mirail et avec le soutien financier du Fonds francophone des inforoutes et le Ministère français des Affaires étrangères. Les biens culturels africains sont présentés comme l'entrepôt des ressources documentaires de l'IFAN. Sur le site prévu à cet effet, le chercheur peut mener des recherches sur le fonds de l'institut avec une recherche directe dans le dépôt, ou faire une recherche avancée avec des termes précis en utilisant les index et aussi les opérateurs booléens. Il y'a même la possibilité de recevoir des alertes sur les nouveaux dépôts via email. Le suivi de l'évolution des dépôts est possible en s'abonnant au flux RSS.

Le nombre de documents déposés est de 9343 dont 6143 photographies (positifs) ; 289 photographies (négatifs) ; 48 cassettes audio ; 28 cassettes vidéo ; 2552 diapositives ; 63 films ethnographiques ; 150 disques ethnographiques et 70 documents textuels : livres, cahiers École William Ponty, articles de périodiques, pièces d'archives, manuscrits en arabe, dossiers documentaires.

4.2. Bibliothèque numérique de la BUCAD⁶

Ce programme a été initié pour rendre plus visible les travaux des chercheurs sénégalais, qui ne l'étaient que sur le catalogue manuel ou catalogue informatisé de la bibliothèque universitaire de l'université Cheikh Anta Diop, ce qui restreignait l'accessibilité et la consultation. Les thèses ne pouvaient être consultées que sur place, à la bibliothèque, il ne fallait pas courir le risque de les égarer parce qu'il serait difficile de

⁵ <http://bca.ucad.sn/jspui/>

⁶ <http://bibnum.ucad.sn/greenstone/cgi-bin/library.cgi?site=localhost&a=p&p=about&c=theses&l=fr&w=utf-8>

s'en procurer d'autres puisqu'elles n'étaient pas commercialisées. Avec l'accroissement de la production scientifique à l'UCAD, la BU s'est trouvée dans l'obligation de penser à un projet qui permettrait de collecter, stocker, conserver et de diffuser cette masse documentaire. Tout a commencé avec le projet *Cyberdocs-UCAD*, ce projet consiste à numériser les thèses et les mettre en ligne comme stipulé par un arrêté rectoral. Il est issu de la collaboration des Presses Universitaires du Québec et de l'université de Lyon 2 et financé par le Fonds Francophone des Inforoutes (FFI) de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Cyberdocs ne se limite pas seulement à la numérisation et la publication en accès libre des thèses mais inclut aussi des articles de périodiques. Il regroupe en son sein tous les établissements d'enseignement supérieur qui veulent diffuser leurs travaux de recherche en ligne sans restriction de langue et tous les formats sont acceptés. C'est un réseau international pour la publication en ligne des mémoires et thèses qui a pour but de faciliter la communication scientifique ouverte, à travers une plateforme d'édition et de diffusion électroniques scientifique regroupant les universités des pays souhaitant archiver et diffuser les travaux de leurs chercheurs. Cyberdocs présente des avantages surtout pour les bibliothèques des pays du sud par le fait qu'il ne nécessite pas d'avoir de grands moyens pour valoriser les mémoires et thèses. Il fonctionne avec un logiciel entièrement libre et gratuit protégé par la licence GPL. La plateforme utilisée permet aussi à plusieurs institutions de partager un même serveur pour traiter et y diffuser leurs documents. La bibliothèque de l'UCAD a compris les avantages de ce programme de cyber thèses et a adhéré à ce programme depuis 2002. Les autres avantages sont la possibilité de diffuser et permet l'archivage électronique des travaux de recherche et par la même occasion, en assure une conservation pérenne et une diffusion très large. « Cyberdocs-Ucad offre donc aux chercheurs la possibilité d'augmenter la visibilité de leurs travaux à travers le monde en leur permettant, en dehors de l'édition « papier » dont la diffusion est restreinte, de disposer d'une version électronique à durée de vie plus longue, plus facile à conserver, à véhiculer et à exploiter à travers les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de la communication ».⁷

La BU y a adhéré en 2002 mais le programme Cyber doc ou Cyber thèses n'a été érigé en service qu'en 2004 sous le vocable: Service de

⁷ Archivage, numérisation et diffusion électronique des thèses et mémoires ; l'expérience du programme CYBERDOC-UCAD de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar : Jean Baptiste Sarr, Conservateur des bibliothèques

numérisation des publications académiques. Il vient encore (depuis janvier 2012) d'être "retouché" avec une autre subdivision (dépôt institutionnel). Cyber thèses, qui est devenu Service de numérisation en 2004, comprend donc deux entités depuis janvier 2012. Une entité qui s'occupe du dépôt, de la numérisation et de la mise en ligne exclusivement des thèses et mémoires de l'UCAD. Une deuxième entité qui concerne le dépôt institutionnel dont le rôle est de numériser et de mettre en ligne tous les autres types de documents produits par la communauté scientifique de l'UCAD : rapports, communications, articles etc. En ce qui concerne le fonctionnement de Cyber thèse en tant que plate forme, il a été interrompu suite à des problèmes techniques (le module de gestion qui permettait d'alimenter la Base de données a disparu de manière inexplicable empêchant de continuer à traiter et à mettre en ligne les thèses et les mémoires). Il a fallu repenser à une solution et la création de la bibliothèque numérique s'est imposée à la suite du projet Cyberdocs, le projet de lancement s'est tenu le 10 janvier 2013. La bibliothèque numérique regroupe l'ensemble de publications produites au sein de l'UCAD et aussi les publications des chercheurs sénégalais publiés à l'étranger. Elle est composée de plusieurs collections de documents dont les mémoires et thèses qui sont déposés à la bibliothèque depuis sa création. Ce fond est composé d'articles publiés par les chercheurs et enseignants de l'UCAD ; de publications de l'UCAD (présentement seules les publications des annales de la faculté des lettres et sciences humaines et la faculté de Sciences juridiques sont disponibles sur cette collection) et une collection est consacrée aux ouvrages rares et précieux. Le fond numérique comprend 8573 documents au total repartis comme suit : 700 thèses en Sciences et Techniques ; 4960 thèses en Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie ; 885 thèses en Lettres et Sciences humaines ; 185 thèses en Sciences Juridiques et Economiques pour les articles on dénombre 1649 documents toutes disciplines confondues. Pour les publications nous avons 65 documents et 129 documents dans la catégorie des ouvrages rares.

Elle a été créée à partir du logiciel Greenstone, elle se veut interactive et en Open Access. La bibliothèque universitaire suit le mouvement de l'Open Access en organisant annuellement une matinée dédiée à l'Open Access pour sensibiliser les acteurs de la vie universitaire sur l'importance de déposer et de publier en Open Access avec la mise en place du dépôt institutionnel en Accès Ouvert de l'Université Cheikh Anta Diop. Il a pour objectif de jouer sa partition à l'évolution du mouvement mondial de l'Open Access à l'UCAD.

4.3. Le SIST

Le Projet du Système d'Information Scientifique et Technique (SIST) avait été initié par le Ministère français des Affaires étrangères. Il avait pour principal objectif la visibilité internationale des activités d'enseignement et de recherche en Afrique. Il voulait donc installer dans chaque pays africain une plateforme qui permettrait l'accès aux ressources documentaires disponibles : celle du Sénégal est disponible sur le Net. Un Comité d'Orientation Décision Pays (CODP) existe dans les différents pays ; celui du Sénégal a choisi l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) comme Opérateur Technique National (OTN) en charge d'héberger la plateforme. C'est à travers des plans d'actions que le CODP exécute avec l'expertise du COBESS qui détermine les différentes actions à mener

Au Sénégal, le SIST en est à son troisième plan d'action qui a comme objectif général : une étude qui consiste à réaliser un inventaire des informations scientifiques et techniques produites ou acquises, disponibles dans les structures d'enseignement supérieur et de la recherche au Sénégal.

Le SIST offre maintenant de véritables produits d'informations très utiles comme le catalogue national des bibliothèques du Sénégal, l'annuaire des compétences, la bibliothèque numérique du Sénégal. C'est autour de ces produits qu'il faut présenter l'intérêt du SIST. Le SIST veut capter les projets et initiatives scientifiques mettant en œuvre la production ou l'accès à l'IST et il a comme ambition de devenir un support logistique à l'ensemble des projets nationaux traitant d'IST. La bibliothèque SIST Sénégal fournit un accès ouvert aux publications de recherche de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), à des thèses, mémoires et autres ressources de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, thèses et mémoires de l'École Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV), ainsi que les articles du Bulletin de l'érosion Réseau⁸.

La recherche se fait à partir du portail du SIST construit avec le logiciel libre Greenstone où on retrouve les collections des bibliothèques numériques comme la BUCAD: l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, de l'École Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar ; de l'Institut d'Odontologie-Stomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop. Mais malheureusement le site du Sist est introuvable depuis quelques

⁸ ISSN: 1250-548X

temps, ce qui fait que les ressources déposées sur cette plateforme surtout les travaux de la faculté de Médecine et d'Odontolo-Stomatologie sont inaccessibles. Il y'a que l'EISMV qui dispose d'une plateforme pour accéder à ses thèses et mémoires⁹. Un travail en amont devrait être effectué par les professionnels de l'information documentaire en numérisant le fonds documentaire et les rendre accessible via une plateforme accessible à tous. Il a fallu attendre le projet SIST pour penser à numériser le fonds des bibliothèques universitaires et le projet n'a pas survécu à ses bailleurs ce qui est dommage. Avec une politique d'accompagnement des autorités universitaires, les professionnels documentaires doivent être en mesure de prendre en main l'implantation de l'OA à l'UCAD et ne pas attendre ou se focaliser sur une coopération étrangère pour les projets de numérisation et de mise en ligne des travaux universitaires qui constitue un patrimoine national.

4.4. Bases de données en ligne disponibles à l'UCAD

Ils sont au nombre de 21 listées sur le site de la grande bibliothèque universitaire, dont 10 en science et médecine, 05 en lettres et sciences humaines, 02 en Droit et science juridique et 04 bases de données pluridisciplinaires. On note trois catégories d'accès : l'accès gratuit, l'accès contrôlé et l'accès par IP. L'accès gratuit ne pose pas problème ; il suffit juste de cliquer pour accéder à l'information, l'accès à ces bases de données est conditionné par une connexion à Internet possibilité de téléchargement de textes ou articles. Pour les bases de données en ligne qui ont un accès gratuit, on trouve **AJOL (African Journal Online) ; ALUKA ; BIOLINE INTERNATIONAL ; BIOMED CENTRAL ; DOAJ (Directory of Open Access Journals) ; DROIT.ORG ; FREE MEDICAL JOURNALS ; JURICAF ; PERSEE et REVUES.ORG ;**

Pour l'accès contrôlé, il dispose d'un login et un mot de passe pour se connecter et accéder aux documents et il y'a un nombre limite de documents à télécharger par jour. Ces bases de données sont : **AGORA ; BIOONE ; CAMBRIDGE JOURNALS ONLINE ; DALLOZ ; HINARI ; JSTOR et OARE.**

Accès par IP, Ce sont les bases de données qui sont payants dans certains pays et pour avoir un accès à partir du Sénégal il faut disposer d'un login et d'un mot de passe et ce sont des bases de données accessibles uniquement au sein de l'espace universitaire. Il est même formellement interdit de se connecter sur ces bases de données en dehors

⁹ <http://eismv.org/Publications.html>

de l'espace universitaire sous peine de voir son login et mot de passe retiré. Il existe un mot de passe pour l'université et c'est la Bu qui fait la demande et le communique aux enseignants chercheurs. On dénombre dans ce registre de bases de données dont l'accès est par IP : **CAINR.INFO ; CYBERLIBRIS ; ELSEVIER SCIENCE (sciences directes) et SCOPUS.**

5. Chercheurs et Open Access

La particularité d'un enseignant chercheur c'est de publier. Ils ont l'obligation de publier pour avancer dans leur carrière, ils sont régis par la loi du « *publish or perish* ». Mais au Sénégal les chercheurs ne publient presque pas et quand ils publient c'est pour la plupart en Co-publication avec des chercheurs de l'occident. Ce fait peut s'expliquer d'une part par la difficulté à accéder à une documentation pertinente qui pourrait les aider dans leurs travaux si nous prenons en compte le manque de moyens des bibliothèques. Mais avec les Tic, la donne pourrait changer avec notamment l'Open Access qui permet, aux enseignants chercheurs des pays du sud, le libre accès à des bases de données en ligne avec des documents en texte intégral et c'est aussi un bon moyen de vulgariser leurs travaux de recherche.

Le manque de culture de partage entre les chercheurs est une réalité au Sénégal, ils ne doivent plus se contenter d'être des consommateurs des productions scientifiques de leurs collègues des pays du nord, qui publient et les rendent visibles en libre accès. Il faut que les chercheurs soient des producteurs actifs dans le mouvement du libre accès, mettre en ligne leurs travaux pour avancer et permettre aux autres qui évoluent dans le même domaine d'activité, de se faire une idée de l'existant en la matière pour pouvoir avancer. Le point de basculement pour la recherche africaine et de l'innovation ne sera pas seulement la capacité à accéder et à utiliser pleinement la nouvelle abondance de la connaissance globale et des idées, mais d'apporter une contribution active et significative à sa création. La présence des travaux de recherche des africains dans les revues internationales est en diminution.

Une étude a d'ailleurs montré que l'Afrique ne produit qu'un peu plus de 0,3 % de la production scientifique internationale. Les pays francophones entre 1/6 et 1/4 de la totalité de la production africaine¹⁰.

¹⁰ Gaillard, Jacques et Waast, Roland. La publication scientifique en Afrique. P. 48 http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_31-32/36039.pdf

Pour l'Université de Dakar, 74% des articles sont publiés par co-publication avec des partenaires étrangers et 83% des publications éditées hors du pays (Sénégal)¹¹. Ce constat montre le retard de l'Afrique dans la production mondiale, souligne aussi la rareté et la faiblesse de la collaboration entre chercheurs du Sud. Les chercheurs pensent avoir plus de crédibilité, s'ils travaillaient avec les chercheurs du Nord alors que créer un réseau entre pays du Sud prendrait mieux en compte les préoccupations scientifiques du continent africain. Les chercheurs doivent avoir le réflexe de mettre leurs travaux dans les archives ouvertes qui sont des bases de données issues de la recherche scientifique, et elles leur offrent même la possibilité de faire de l'auto archivage de leurs travaux pour une meilleure conservation. Il faut cependant faire attention et tenir compte du fait que le libre accès est possible grâce souvent à la gratuité. La gratuité induit souvent un problème de financement qui à son tour peut entraîner un manque de rigueur, de contrôle des résultats mis en ligne.

A l'UCAD, les enseignants chercheurs de la faculté de Médecine connaissent mieux et utilisent le plus les ressources en Open Access. Ils ont publié des articles dans des revues internationales en Open Access, par exemple 110 articles ont été publiés avec *BioMed Central*, sur *STM* (Science, technologie et médecine) l'éditeur qui a été le premier modèle Open Access édition. Ils sont suivis par leur collègue de la faculté de Sciences et techniques. Pour ceux de la faculté de lettres et Sciences Humaines, pour la plupart ils ne maîtrisent pas encore le concept et la majeure partie avoue ne pas connaître voire n'avoir jamais entendu parler d'archives ouvertes, les archives ouvertes ne rentrent pas encore totalement dans leurs pratiques informationnelles.

6. Obstacles potentiels à l'Open Access

L'Open Access tente certes une percée au sein de l'UCAD mais rencontre beaucoup de réserves. Les obstacles à son usage par les enseignants chercheurs sont diverses et sont listés ci-dessous ;

- Le principal obstacle relève de la méconnaissance de l'Open Access. Lors d'une enquête menée dans le cadre de notre thèse, nous avons constaté qu'un grand nombre d'enseignants chercheurs ne connaissent pas l'Open Access et dans un autre cas, on note ceux qui connaissent mais hésitent à la pratique. Mais la presque totalité des enseignants chercheurs ont reconnu

¹¹ Pr. B. S. Toguebaye, Interface, septembre-octobre 2006, p.11

aussi, ne pas connaître les dépôts institutionnels qui existent au sein de l'université. Ils soulignent pour la plupart l'absence d'information et de sensibilisation de la part des professionnels de l'information qui doit se matérialiser surtout par un accompagnement technique sur la manière d'utilisation des Archives Ouvertes.

- D'autres pensent que l'Open Access favorise le plagiat par le fait d'être copié sans être cité. Ainsi pour eux déposer leurs travaux dans une archive ouverte inciterait à des exploitations frauduleuses.
- La question des droits aussi freine certains chercheurs, qui croient que publier par ce moyen, les déposséderait de leurs droits d'auteurs (moral et financier). La dépossession de leur production dès qu'elle sera publiée, constitue aussi une préoccupation des enseignants chercheurs.
- La plupart souligne aussi l'absence de validation scientifique, ce qui entraîne la dévalorisation de leur publication et le manque de fiabilité des ressources disponibles en Open Access. L'apport, la qualité, le caractère scientifique et la fiabilité des ressources en libre accès sont mis en cause et d'aucuns doutent de la qualité scientifique des publications en Open Access. Puisqu'ils pensent que les articles pertinents se trouvent sur des revues à comité de lecture et publiés sur des revues à haut facteur d'impact mais pas dans les Archives Ouvertes.
- Les obstacles sont aussi d'ordre technologique, il ne peut y avoir d'Open Access sans Internet. Le problème de la connexion est préoccupant pour la recherche au Sénégal en raison du coût élevé et aussi de la qualité de connexion. Bien vrai qu'avec l'avènement de la téléphonie mobile, avec les opérateurs (Orange, Tigo et Expresso) qui offrent des connexions à Internet mais le problème n'en est pas encore résolu puisque le coût reste relativement élevé. Le manque d'infrastructures des Tic et la bande passante à faible débit inhibent les pays en voie de développements et ne facilitent pas l'implantation de l'OA.
- Les obstacles économiques se traduisent par le problème de financement qui dissuade les chercheurs de publier dans les archives ouvertes. La réticence du chercheur qui se traduit par le refus d'« offrir » gratuitement leur publication. La production intellectuelle a un coût. Les chercheurs doivent pouvoir compter

sur le soutien financier des autorités étatiques pour amortir les frais de leur recherche. Il faut des moyens pour mener les enquêtes, faire des déplacements sur le terrain et aussi des moyens technologiques comme disposer d'un matériel informatique et d'une bonne connexion Internet. Il est très difficile pour un chercheur qui prend à sa charge la totalité de ses dépenses pour mener à bien ses recherches et après les mettre en libre accès comme le souligne Lawrence Lessig¹² « La gratuité totale n'existe pas, la création a un prix, le créateur une rémunération ou une reconnaissance ». Donc, il faudra prendre en compte les obstacles économiques pour une meilleure adhésion au libre accès des chercheurs. Il est difficile d'obtenir des financements pour les projets qui concernent l'Open Access.

- Et enfin le volet énergétique est à prendre en compte. Le Sénégal est confronté à un déficit en énergie qui se traduit par des délestages récurrents. La conséquence est que les ordinateurs resteront éteints et pas de connexion non plus donc impossible de faire des recherches, ce qui limitent sensiblement l'accès et la consultation des publications en ligne.

7. Conclusion

L'OA gagnerait à être mieux connu par une sensibilisation auprès des chercheurs sénégalais. La plupart d'entre eux ne sont pas au courant de cette méthode de recherche et de publication parce que ceux qui doivent les y initier ne s'y attèlent pas. Ceux qui connaissent, rechignent à publier par cette voie et pensent que publier en Open Access dévalorise leur publication avec la croyance populaire que tout ce qui est gratuit n'est pas fiable et craignent aussi d'être plagiés. De nombreux chercheurs hésitent encore à partager les résultats de leur recherche. Ils ne sont pas conscients des avantages du libre accès et des programmes de sensibilisation sont nécessaires. L'Open Access devrait susciter l'intérêt des chercheurs pour permettre l'avancée de la recherche avec la diffusion rapide et intégrale des résultats de leurs travaux de recherche. La recherche sénégalaise ne peut que s'enrichir de la création d'un réseau de bibliothèques numériques qui participerait à apporter une plus grande visibilité des résultats de la recherche. Les chercheurs africains ne devraient pas rater les opportunités qu'offre le libre accès. Les universités et les instituts de recherche devraient appuyer le secteur, pour un meilleur

¹² Lawrence Lessig : *l'Avenir des Idées : le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2005

partage de l'information. Il peut permettre à notre continent de partager son savoir avec le reste du monde, ce qui mettrait fin au déficit de contenus africains sur la toile.

Enfin, l'objectif final à conserver en mémoire est celui, à terme, du positionnement possible des Services Communs de la Documentation, interfaces entre les chercheurs d'une part, et leur production scientifique sous forme électronique d'autre part. Quelles missions nouvelles seront dévolues aux bibliothécaires auprès des enseignants-chercheurs : accompagnement, formation, aide au référencement (métadonnées) et à la mise en ligne, validation finale ou encore valorisation ? Les constats seront suivis de préconisations sur l'évolution des pratiques des bibliothèques universitaires et leur nécessaire adaptation à la réalité incontournable des Archives Ouvertes.

Bibliographie

Ouvrage

LESSIG Lawrence (2005). *L'Avenir des Idées : le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2005

Article de revue

GAILLARD Jacques ; WAAST Roland (1991). *La publication scientifique en Afrique*. *Courrier Afrique Caraïbes Pacifique - Communauté Européenne*. p. 48-49

SALAUN, Jean Michel (2004). *Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques* ; In : *BBF*, t. 49, n° 6 ; pp.20-30

TOGUEBAYE, Bhen Sikina (2006). *Interface, septembre-octobre*, p.11

Mémoire

SARR, Jean Baptiste (2007). *Archivage, numérisation et diffusion électronique des thèses et mémoires ; l'expérience du programme CYBERDOC-UCAD de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar*. 117p. Sénégal, Dakar, EBAD, 2007

Document disponible sur le web

DIOUF, Diéyi. « Archivage et diffusion électroniques des thèses et mémoires à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (2009): Un pas vers le désenclavement scientifique de l'Afrique ». [En ligne]. Disponible à : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0084-002>

ALBERTO, B. ; DUMONT B. *Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoin des enseignants*(2002). [En ligne]. Disponible à <http://www.e-pathie.org> (consulté le 13/04/2016)

BOURRION Daniel ; BOUTROY, Jean Louis ; GIORDANENGO, Claire, Pascal Krajewski (2006). Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes. [En ligne]. Disponible à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00086084> (Consulté le 25 avril 2016)

LIMAM, Latifa ; HACHICHA, Sami ; BSIR, Besma ; BEN ROMDHANE, Mohamed ; MKADMI, Abderrazak (2008). Les pratiques de la lecture numérique : cas des enseignants chercheurs tunisiens. Colloque international franco-tunisien SFSIC/ISD/IPSI. Interagir et transmettre, informer et communiquer: quelles valeurs, quelle valorisation. [En ligne]. Disponible à : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00265680> (consulté le 10 mai 2016)

MAHE, Annaïg ; ANDRYS, Christine ; CHARTRON, Ghislaine (2002). Les usages des revues électroniques par des chercheurs français : étude de cas sur les Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot. Ce document est la version française d'un article publié dans le Journal of Information Science. [En ligne]. Disponible à : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00000092> (consulté le 10 mai 2016)

BAKELLI, Yahia (2005). La problématique des archives ouvertes dans les pays du Sud: Eléments pour un discours endogène. [En ligne]. Disponible à : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00001418> (consulté le 21 juin 2016)

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa ; BEN ROMDHANE, Mohamed ; ABD-ALLH Abdi (2008). Le libre accès à l'information scientifique dans les pays en voie de développement : étude comparative de ses potentialités et réalités en Algérie et en Tunisie. Interagir et transmettre, informer et communiquer: quelles valeurs, quelle valorisation. [En ligne]. Disponible à : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00276953> (consulté le 13 juin 2016).

https://www.ucad.sn/files/PROJET%20UCAD%20OAR_0001.pdf
(consulté le 10 juin 2016)

<http://www.bu.ucad.sn/cyberpac/default.asp> (consulté le 12 juin 2016)

<https://antoninbenoitdiouf.com/2010/06/08/n%C2%B0-51-quelques-bibliotheques-numeriques-senegalaises/> (consulté le 18 juin 2016)

<http://eismv.org/Publications.html> (consulté le 03 juillet 2016)

http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_31-32/36039.pdf (consulté le 04 juillet 2016)

<http://bca.ucad.sn/jspui/> (consulté le 05 avril 2016)

<http://openaccess.inist.fr/?+-Libre-Access-+> (consulté le 09 juillet 2016)

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2013/02/28/a-qui-appartient-le-savoir_1840797_1650684.html (consulté le 10 octobre 2016)

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2013/03/15/qui-a-peur-de-l-open-acces_1848930_1650684.html (consulté le 10 octobre 2016)

<http://www.ulb.ac.be/inforsciences2/communication/travauxEtudiants2009/docs/OpenAccess.pdf> (consulté le 10 octobre 2016)